

Module 6 : Connaître, repérer et utiliser les programmes et les fonds européens

Public concerné

Tout élu régional, départemental communal ou intercommunal

Présentation du module

Ce module vise à apporter aux élus locaux des connaissances de base sur les programmes européens susceptibles de soutenir les politiques des collectivités locales dans les domaines du développement durable, de l'aménagement du territoire et des politiques culturelles.

Objectifs

- Connaître et comprendre les instruments financiers européens dans les domaines du développement territorial
- Apprendre à analyser les processus de montage et de sélection des projets mobilisant des fonds européens
- Savoir impulser une stratégie de mobilisation des financements et des projets dans sa collectivité locale

Durée

1 journée de 7 heures

Contenu détaillé

Mise en route

- *Objectifs et attentes pour ma collectivité (par exemple : renforcer ou créer des coopérations, capter des fonds européens...)*
- *Mon expérience éventuelle dans le domaine des financements européens : réussites, appréhensions et espoirs déçus*

Panorama des financements européens et de leur fonctionnement en France (thèmes prioritaires, modes de sélections, personnes de contact...) pour la période de programmation 2014-2020

- *Les politiques régionales (fonds structurels, programmes interrégionaux)*
- *Les politiques agricoles et rurales*
- *Les instruments pour l'environnement*
- *La coopération*
- *Culture, citoyenneté et formation-jeunesse*

Où et comment trouver les informations ?

- *Les relais d'information*
- *Les outils et démarches de veille*
- *Analyser correctement les appels à projet*

Atelier d'échange autour des stratégies répondant aux besoins des collectivités représentées à la formation

Synthèse et bilan

Moyens pédagogiques

Nous utiliserons une approche pragmatique qui met en relation les besoins des collectivités, leurs politiques et les financements possibles. Nous privilégierons des mises en situation en ateliers à partir d'apports de connaissances et d'expériences des participants. Nous ferons appel à une pratique favorisant la prise de parole et l'écoute efficace (travaux en sous-groupe...).

Supports utilisés :

- Panorama des politiques et instruments financiers (Ppt)
- Exemples de projets réussis (dossiers de candidatures complétés)

L'éventuel caractère confidentiel des données partagées sera préservé.

Modalités d'évaluation et de suivi de la formation

Le point d'évaluation

Tous nos modules de formation se terminent par une mesure à chaud des acquis de la formation via un quizz, un échange oral ou un mini-test.

L'évaluation à chaud

Nos formateurs sollicitent également toutes remarques ou observations nous permettant d'améliorer notre efficacité professionnelle, ainsi que celle de nos modules. Les participants remplissent donc une évaluation à chaud lors du dernier jour de formation.

L'évaluation à froid

(Quand celle-ci est pertinente)

Nous proposons un questionnaire d'évaluation à froid de la formation pour en mesurer les effets et analyser l'atteinte des objectifs. Ce questionnaire est rempli 2 à 3 mois après la fin de la formation.

Le principe du « crédit mail »

Nous offrons aux participants une possibilité d'échange avec le formateur postérieurement à la formation.

Ces échanges sont destinés à favoriser la mise en application des acquis. Il se fait sous la forme d'un crédit de mail à échanger avec l'intervenant.

Effectif

De 3 à 12 participants